L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 24 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

LA

VEUVE PATIN.

PAR

ADRIEN DECOURCELLE.

X.

LE CANDIDAT ET L'ÉLECTEUR.

(Suite.)

—Vous, père Mathieu ! fit Durand, avec un air de doute qu'il ne chercha même pas à dissimuler.

—Oui, je viens vous donner un bon conseil, dont vous serez libre d'user à votre guise.

—C'est tout à fait mon intention, père Mathieu, et je vous écoute.... avec défiance, pensa t-il à part lui.

—Vous avez acheté dernièrement une terre, du côté de chez nous ?

—En effet. Eh bien ?

—Eh bien ! si vous m'aviez demandé conseil avant de signer, vous n'auriez pas fait ce marché-là, m'sieu Durand.

—Vous avez tout des raisons pour le prendre à votre compte, monsieur Mathieu ? répondit le bourgeois en riant.

—Ma foi ! m'sieu Durand.......

[illegible] par parenthèse, de la [illegible] de Jésus, quand c'est un paysan qui [illegible] en [illegible] de ces loyautés.

—Je connais trop bien le terrain à dix lieues à la ronde, poursuivit Mathieu,—pour m'être [illegible] prendre aux apparences. Et votre terre [illegible] façon.... oh ! pour bonne façon, elle a bonne façon.... mais c'est tout.

—On veut m'en venir ? pensa l'autre.

—Oh ! je sais bien que, dans le temps, c'était une vraie Californie. Mais on lui a tant demandé, tant demandé..... qu'on l'a tant pressurée, tordue et retordue, qu'on lui a fait rendre l'corps et l'âme, et qu'à c't'e heure elle n'est plus bonne à rien.

—C'est-à-dire que c'est un sol épuisé ?

—Exténué, rendu, m'sieu Durand !

—Pas possible. Qu'est-ce donc qu'on y a cultivé ?

—Pardi ! du blé, de l'orge et du froment.... enfin, des têtes de moisson...... Une si bonne terre ! Mais bah, ah, c'est fini.

—Eh bien ! j'y mettrai des sapins, des pommes de terre et.....

—Pas possible, m'sieu Durand, elle est trop grasse.

—Alors, j'y mettrai de la betterave, du mûrier......

—Oh ! pour ça, c'est le contraire, elle est trop maigre ; et si vous m'en croyez, vous la cherchez de la repasser à un autre.

—A qui ? Si elle n'est plus bonne à rien, comme vous le dites, personne n'en voudra.

—Ça...... ça dépendrait du prix. Et si vous étiez raisonnable, quelqu'un qui aurait ça dans sa convenance...... à sa proximité.......

—Comme qui dirait..... vous, père Gaspard ! Je veux dire père Mathieu ! dit Durand en se reprenant, comme si la langue lui avait fourché.—Nous y voilà, pensa-t-il à part.

—Moi ! sauveur du monde ! s'écria le père Mathieu en protestant de la voix et du geste, après tout ce que je viens de vous dire !

—C'est justement après ce que vous venez de me dire que votre nom m'est venu à la bouche, répondit le bourgeois d'un air fin et compassé.

—Mais pourquoi voulez-vous que j'aille m'empêtrer d'un terrain maudit qui......

—Qui fait hache sur vous, père Mathieu, interrompit Durand, en clignant de l'œil et en plissant la lèvre, à la façon du père Mathieu ; car il n'y a pas à dire, je fais hache sur votre bien, mon brave homme.

—Tiens ! c'est vrai, au fait, je n'y ai jamais songé, dit le paysan avec un air de surprise admirablement simulé. Et puisque ça vous contrarie, poursuivit-il avec bonhomie, puisque ça vous gêne......

—Pardon, pardon ! dit Durand en l'interrompant de nouveau, ce n'est pas moi que ça gêne ; c'est vous, père Mathieu, c'est vous !...

—Oh ! ça vous gêne bien un peu de votre côté, m'sieu Durand ; car si vous faites hache sur moi, moi, je vous enclave, par contre, et, pour vous obliger...... pour vous tirer une épine du pied...... comme j'ai justement eu, par le plus grand des hasards, une somme assez ronde en beaux louis sonnants. Eh ben ! je ferai la folie, quoi ! Ça vous va-t-il ?

Vous rendre les physionomies et les inflexions du père Mathieu en disant tout cela, c'est à quoi ma modestie se refuse complètement. Je reconnais mon incompétence.

—Cela dépendrait d'abord du nombre de louis.... que vous avez en vous.... par le plus grand des hasards, répondit Durand en soulignant les derniers mots.

—Ah ! ils sont bien cinq cents, les [illegible] dit Mathieu avec un soupir.

—Tant que ça ? fit l'autre avec ironie.

—Eu.... eu.... m'sieu Durand !

—Il ne manquerait plus qu'ils fussent en [illegible]...... excusez le bourgeois du ton railleur. Mais voyons, reprit-il d'un ton plus sérieux, vous voulez être, père Mathieu ! Vous savez bien, qu'une seule en avez de que ma terre vaut le double de ce que vous m'offrez ?

—L...... l'double ! s'écria le père Mathieu suffoqué.

—Le double, appuya Durand, et vous ne l'aurez pas à un sou de moins.

—Autant dire tout de suite que vous ne voulez pas la vendre...... et que vous préférez me la bailler.... à ferme...... insinua Mathieu.

—Moi ! vous louer mes terres ! pour que vous les traitiez comme celles du marquis de La Tour, quand vous étiez son fermier...... merci bien !

—Pour lors, il n'y a pas moyen de nous entendre ! interrogea Mathieu sans répondre et en laissant deviner à un je ne sais quoi dans sa physionomie qu'il n'avait pas encore fait le compte de toutes ses pièces et qu'il allait porter le coup à son vrai terrain.

—Vous l'avez dit, monsieur Mathieu, de moins en moins, il n'y a pas moyen.

—Vous êtes dur en affaires, dit celui-ci en se levant ; vous êtes trop dur, monsieur Durand, reprit-il en faisant quelques pas vers la porte.

Puis s'arrêtant sur le seuil, il ajouta en [illegible]:

—Ça pourra vous faire du tort pour votre élection.

—Mon élection ! dit Durand en jouant l'étonnement.

—Oui, reprit le vieux paysan, le suffrage à élire votre père sur notre arrondissement. Mais vous ne savez pas que je me porte aussi.

—Vous ! père Mathieu, s'écria l'autre en relevant du geste.

—Oui, m'sieu Durand, c'est dans mes intentions. Pourtant, je m'étais dit : Si mon voisin veut me céder son champ dans des prix raisonnables, ce serait trop de besogne pour qu'il puisse encore s'occuper des affaires des autres. Alors je me déterminerai en faveur et je reporterai mes voix sur lui...... Mais, du moment que c'est comme ça...... il y a de l'oubli impardonnable.

Et il remonta de nouveau pour sortir.

—Il n'y aurait donc pas dire cela tout de suite, mon.... cher voisin ! dit Durand en consultant sa montre du regard, nous aurions été en mesure de traiter et moins de paroles. Voyons, pouvons-nous faire le marché? [illegible] ma terre pour cinq cents louis et que vous me [illegible] vos voix ?

—Oh ! toutes mes voix, m'sieu Durand, s'écria le père Mathieu avec un [illegible] toutes les voix qui sont entendu certainement que je choise.

—Eh bien ! c'est convenu, père Mathieu, rompit Durand.

Et il fit un pas vers la droite pour aller procéder à sa toilette.

Mais le sieur Mathieu, qui venait de tirer un papier de sa poche, l'arrêta d'une main et lui présenta une plume de l'autre, sans plus de commentaires.

—Qu'est-ce que c'est que ça ? dit Durand prenant machinalement le papier qu'on lui présentait.

—Du moment que c'est convenu, autant vaut que ça soit fait, répondit le père Mathieu, avec autant de bonhomie que de logique.

—Ah ! fort bien ! dit l'infortuné candidat, en parcourant le papier des yeux, vous avez préparé l'acte !....

—A tout hasard, dit Mathieu, en affectant une [illegible], et je l'ai apporté......

—Par hasard, toujours ! ajouta Durand avec un sourire avec une contraction de la lèvre qui voulait être un sourire ironique et qui ne fut qu'une simple grimace.

Puis, après avoir signé :

—Voilà, monsieur Mathieu ! Oh ! les paysans ! murmura-t-il, et il sortit vivement par la droite, après avoir jeté sur sa montre un dernier coup d'œil.

XI

LES PAYSANS.

Le père Mathieu le regarda sortir avec un sourire. Il plia le papier avec soin, le mit dans sa poche de côté et boutonna sa veste.

Puis il se frotta tranquillement son menton de sa main et se mit à branler brayamment d'un air de jubilation.

En ce moment, Joseph parut au fond, précédant M. de Latour.

—Si monsieur veut se donner la peine d'entrer, je vais prévenir M. Durand, dit Joseph.

Et il sortit par la droite, après avoir avancé un fauteuil au marquis.

—Comment ! c'est toi donc, pas ça, M. Durand ? le demanda le marquis en examinant le père Mathieu, qui s'inclinait humblement.

—[illegible] m'sieu le marquis, répondit le paysan.

—Monsieur ! [illegible]

—Bonjour, mon brave homme, bonjour ! [illegible] le marquis, en s'approchant avec son [illegible] de douze.

Cette voix, dit Mathieu en s'inclinant encore — ces manières !...... Eh ! Dieu, mais c'est monsieur le marquis de Latour !

—En effet, mon ami.

Et vous ne me reconnaissez pas ?

Le marquis eut l'air de consulter ses souvenirs.

—Mathieu, dit celui-ci en lui venant en aide, votre fermier ?

—Comment ! c'est toi, mon brave ! et tu ne t'as reconnu comme ça, tout de suite, quand tu ne m'as pas vu depuis trente ans !

—Je vous ai reconnu d'abord à sa voix, monsieur le marquis, et à votre ressemblance avec défunt M. votre père. Mais moi, est-ce que vous ne me remettez pas un peu, à c't'heure ?

—Si, fait, fait. Mais ce n'est pas pour te faire un compliment, tu es [illegible]......

—Ah ! dame, m'sieu le marquis, le travail de la terre, ça vous courbe un homme. Mais les vieux pommiers aussi sont courbés ; ça ne les empêche pas de donner de beaux fruits.

—C'est une façon de me dire que tu t'as assez mal conduit de ta prospérité, [illegible]. Je ne m'étonne pas.

Mathieu, en souriant, profondément flatté.

—Je veux dire par là que ta femme t'aura donné beaucoup de fils ou de filles, vieux coquin ! dit le marquis en lui tirant doucement l'oreille.

—Elle est défunte, la pauvre femme ! répondit le père Mathieu en tirant son mouchoir pour la forme, car son œil était parfaitement sec..... mais les petits vont bien, Dieu merci.

—Ils doivent commencer à être grands, ces petits-là, et ça doit faire de bons laboureurs !

—Des laboureurs ! répéta Mathieu en se redressant de toute sa hauteur et d'un ton d'indignation. Ça, c'était bon dans le temps, m'sieur le marquis, c'était bon dans le temps !

—Ah ! .... et qu'est-ce que tu as donc fait de ce monde-là ?

—D'abord, l'aîné est commissaire-priseur, dit Mathieu, avec une inflexion de voix admirable.

—Ah ! ça, vous êtes commissaire priseur ?

—Oui, monsieur le marquis.

—Et le second ?

—Le second est notaire.

—Et..... encore plus fort. Et le troisième ?

—Qu'est-ce qu'il peut bien être, le troisième ? avocat, pharmacien, confiseur ?

—Le troisième a pas si bien tourné que les autres, dit le père Mathieu en secouant la tête ; il est peintre..... celui-là n'est qu'un artiste.

—Artiste ! c'est un peu vague ; en quoi ! en marque ! en chevaux ! en peinture ?....

—Oui, monsieur le marquis, en peinture.

—Ah ! il est peintre ! Eh bien ! mais....

—Oui, il peint.... avec une lorgnette.

—Comment ! avec une lorgnette ?

—Enfin, il est photographe.

—Ah ! fort bien ! c'est délicieux. Mais, dis-moi, pour établir tous tes gas, tu as donc vendu des terres ?

—Vendre mes terres ! s'écria le père Mathieu en se relevant en arrière, comme s'il avait marché sur un serpent—vendre mes terres ? Ah ! ben, oui ! J'en ai acheté, au contraire, et le plus que j'ai pu. Du reste, monsieur le marquis le sait bien, ajouta-t-il d'un air goguenard, puisque c'est moi qui ai repris les siennes.

—C'est vrai, au fait. Et je ne t'en fais pas mon compliment. Il paraît que ce n'était pas le Pérou, car j'ai vu le moment où il m'aurait fallu payer pour les louer.

—Elles sont devenues meilleures à la longue, objecta le bonhomme en clignant de l'œil.

—Alors, elles auraient bien dû s'y prendre plus tôt. Enfin, c'est toi qui possèdes maintenant les domaines des Latour ?

—Oh ! j'en possède bien d'autres, m'sieu le marquis ! Et pas plus tard que tout à l'heure, j'ai encore acheté à m'sieu Durand un lopin de terre, que je guignais depuis des années. Et il n'était pas commode, le père Durand ; il est malin. Mais j'ai trouvé l'endroit où le bât le blessait et j'en suis venu à mes fins.

—Alors, te voilà content ?

—Oui, de ce côté là. Mais il y a encore la pièce à Jean Leblanc qui me touche. Et j'aime pas qu'on me touche, moi !

—Mais, malheureux, objecta le marquis en riant, après la pièce à Jean Leblanc, il te faudra celle d'à côté, et ainsi de suite.

—Non, monsieur le marquis, répondit froidement le père Mathieu : à côté, c'est la rivière. Je n'ai donc plus à m'arranger qu'avec Jean Leblanc. Mais ça ne sera pas aisé. Il est dur, Jean Leblanc, et il a un fils qui est avoué.... Mais j'en ai un qui est notaire !.... et il faudra bien....

—Oui ; supposons même la chose faite. A quoi cela te servira-t-il ?

—A quoi ! à m'être fait une fortune en terre, la seule vraie, la seule qui....

—Soit. Mais, après toi, qu'est-ce que tout cela deviendra, puisque tu as fait de tes fils des citadins, des messieurs ?

—Tiens ! c'est vrai, ça, fit le bonhomme en se grattant le nez d'un air déconcerté ; c'est que c'est positif, ajouta-t-il après un instant de réflexion. Et dire que je n'avais jamais songé à ça..... mais j'y songerai, et j'y songerai. Au revoir, m'sieu le marquis..... et vous remerciant.

Le père Mathieu sortit lentement, dans l'attitude d'un homme livré à de profondes méditations.

L'objection si simple du marquis l'avait vivement frappé, comme nous l'avons pu voir, et nous verrons par la suite comment il sut la mettre à profit.

Le père Mathieu n'est point un caractère créé par l'auteur, pour les besoins de sa cause ; il est le type du villageois moderne, aspirant à la propriété du sol pour lui-même, et à la bourgeoisie pour ses enfants.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que c'est là un travers de notre époque, qui, si le mal s'étend au lieu de diminuer, peut devenir une plaie véritable.

Dans sa manie, dans sa soif, dans sa fureur d'acquérir et de posséder de la terre, le paysan, si calculateur et si prudent d'ordinaire, le paysan perd la tête et trouve le plus souvent sa ruine, dans la possession même de ces arpents si ardemment convoités.

S'il se bornait à acheter, quand il a dans sa sacoche de quoi payer son acquisition, il n'y aurait que demi mal ; mais les trois quarts du temps, pour acquérir un champ qui, arrosé de toutes les sueurs de son corps, lui rapportera trois ou quatre pour cent, il emprunte à cinq à six, et il se réveille, un beau matin, garçon de ferme ou valet de charrue, si ce n'est mendiant, pour n'avoir pas su se contenter d'être fermier.

Si, plus avisé, il n'a acheté que de ses deniers, le mal est moins grand sans doute et l'inconvénient n'est pas le même, mais enivré de son titre de propriétaire, le laboureur croirait déroger en faisant de ses fils des paysans comme lui ; il en fait de petits citadins, comme le père Mathieu a fait de ses fils, c'est à dire des parvenus de la bourgeoisie qui rougissent, une fois éduqués, du manque d'éducation de leurs parents, et qui, après la mort de ceux-ci, s'empressent de vendre des champs—qu'ils seraient, du reste, incapables de labourer.

Or, pour peu que cela continue, on est en droit de se demander qui cultivera la terre à un moment donné, et les faiseurs de statistiques pourraient même nous prouver dès à présent l'époque où on la cultivera plus.

C'est donc un sort bien digne d'envie et bien glorieux, que d'être huissier dans un chef lieu d'arrondissement ou notaire dans un chef lieu de canton !

J'aime certainement mieux le croire que d'y aller voir ; et je reprends mon récit sans m'excuser de l'avoir interrompu un instant—car je ne crois pas que, jusqu'à présent, le lecteur ait pu me reprocher les digressions.

(A continuer).

LA MORT D'UN CIL.—Le *Lewiston Democrat* dit : "Nous prenons que quiconque possède le moyen d'en [illegible] peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 23 septembre 1869.

Il ne s'est pas opéré de changements importants sur le marché monétaire proprement dit. Dans les rues, les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales sont cotés à 1 pour cent par mois, les billets No 2 sans garanties collatérales à 1 1/2 et les billets No 2 à 2 1/2 à 2 pour c. Le papier hypothécaire est encore à 9 à 12 par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 138 1/2 à 139 contre 141 5/8 à New York, et a fermé à 139 3/4 à 140, après avoir touché 140 1/2 et à 138. Il y a d'abord eu demande animée pour la spéculation, de midi à une heure, en demande après midi et à la clôture, le marché était ferme à tous côtés. Les opérations ont été de : [illegible]

Les offres de change étranger ont beaucoup [illegible] avant midi, mais les tireurs cherchant [illegible] banques ne voulaient prêter qu'autant qu'ils fussent de fortes concessions auxquelles les acheteurs se refusaient... Les ventes comportent [illegible].

Dans le change sur France, 250,000 francs, en change de commerce, ont changé de mains à [illegible].

Le change américain a d'abord été rare et ferme, mais les offres ayant augmenté, il a clos faible à la fin du matin. Les banques ont tiré sur New York au pair. Les transactions [illegible].

On a vendu, hier, sans l'annoncer, 1060 actions de la compagnie du canal de l'île aux Vaisseaux à $2 25. Un lot de 1000 a été offert d'abord à $2 50, puis à $2 15, sans trouver d'acheteurs.

Aucune vente de bonds n'a été annoncée.

Les mandats de la police métropolitaine ont été plus fermes. On a refusé 82 d'une forte somme. Les porteurs en demandent davantage. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 87 à 87 1/2.

Les mandats de l'Etat n'ont pas varié. Les courtiers ont acheté à 77 à 81 et vendu à 78 à 83.

Les billets de la ville ont manqué d'acheteurs. Ils sont cotés à—— à 21 d'escompte. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 20 et vendu à 21.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi, 23 septembre 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2000 balles, prises à des prix irrégulières, penchant, à la fin de la journée, vers une baisse de 1/4 à 1/2 c. Nous cotons actuellement le good ordinary nominal low middling 26 à 26 1/2 c, middling 27 à 27 1/4 c et les plus hauts grades nominaux.

A l'ouverture du marché, les facteurs avaient montré des dispositions à refuser de faire de plus amples concessions—ce qui avait considérablement fermé le mouvement—mais après-midi, les acheteurs ayant refusé de traiter à moins de taux diminués, les premiers ont été forcés de céder, et alors la demande a acquis de l'animation et a amené des ventes qui ont formé le montant précité.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868 balles		710
Reçu depuis notre dern. rapport	1662	
" précédemment	18858	20520
		21230
Exped. à aujourd'hui	[illegible]	
précédemment	5343	5393
Stock en mains		15897

SUCRE ET MELASSE—19 barils de mélasse ont été [illegible]. Pas de sucre. La mélasse [illegible] vendu à [illegible]. Dans le sucre il a [illegible] Il y a quelque mouvement dans le sucre de Cuba en magasin, mais les détails de ces transactions sont supprimés.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Ma[illegible] et Bee et barges de St Louis, l'Ema No [illegible] de Clarksville, de Cincinnati, sont arrivés [illegible] depuis notre revue de samedi.

FARINE—Le marché aux farines a été calme aujourd'hui, le stock de la fine et de la super fine est faible, bon approvisionnement de double extra et d'extra de choix. Les principales ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1600 barils dont 150 de fine à $5 15, 100 de double extra à $5 50 à $6 25, 200 de triple extra à $6 40 [illegible].

MAIS—La demande de maïs a été meilleure aujourd'hui et il s'en est vendu 3000 sacs, dont 500 de mélangé et 250 de blanc à $1 00 et 100 [illegible] à $1 02, 325 [illegible] à $1 02 1/2, 200 de jaune, 600 de blanc de choix à $1 05 et 200 de jaune de choix à $1 10 le boisseau.

AVOINE—Calme et seulement 1100 sacs de l'article se sont vendus comme suit : 80, 200 et 400 à 55 c, 100 et 100 à 56 c le boisseau.

SON—L'approvisionnement de son au débarcadère est faible et 100 sacs de l'article se sont vendus à $1 15 les cent livres.

FOIN—Le foin est calme à $27 le tonneau de prime de l'Ouest. Le placement s'opère à $30 le tonneau.

PORC—Un lot de 50 barils de over weight mess s'est vendu à $31 50. Détail à $35 à $35 50 le baril.

BACON—En demande et plus ferme. Les épaules sont actuellement tenues à 17 1/4 c, les côtes clear ribbed 20 1/4 c, les côtés désossés 21 c, ventes en détail à ces prix.

SAINDOUX—Le saindoux en tierçons est coté à 19 à 19 1/4 c, en barillet à 21 1/4 c la livre. Un lot de 34 tierçons de pressé vendu à 19 3/8 c la livre.

PROVISIONS NAVALES—La résine est calme, la demande ne s'en étant faite que pour le placement. Les détenteurs demandent $2 le baril de No 2, $3 pour le No 1—1 $4 pour la pâte. Il n'y a pas de brai en [illegible]. Le goudron est en demande de meilleure et il coté à 10 c le gallon. L'esprit de térébenthine s'abonde pas et les détenteurs en demandent 40 c le gallon.

VIANDE SALÉE A SEC—Les épaules se vendent par le placement 15 1/8 à 15 1/4 c la livre.

BREAKFAST BACON—A baissé et est actuellement coté à 20 à 21 c la livre.

SEL—La demande de sel de Liverpool est peu animée. Les commerçants vendent le gros à $2 20 à $2 30 le sac, et le fin $2 35 à $2 40, factory filled 25 c de plus le sac, quand les forts lots sont pris en entrepots par des bateaux une déduction est faite pour le charroi. Il y a d'offert trois chargements flottants. On en offre aussi quelques chargemens qui ne sont pas encore arrivés.

DRÈCHE ET HOUBLON—Les recettes de drèche sont rondes. La drèche de choix de l'Ouest continue à se vendre à $2 25 à $2 30 le bois. Ces ventes se font au commerce. Le houblon est sans fixité attendu qu'on en attend des envois qui nous parviendront sous peu. Les cotes sont nominales.

BEURRE—Le beurre de choix continue à être rare, mais les autres grades sont calmes. Nous cotons le Goshen de choix 45 à 46 c, l'inférieur du Nord 34 à 38 c, la qualité de choix de l'Ouest à 30 à 31 c, inférieur 20 à 25 c la livre.

HUILE DE PALMA CHRISTI—12 barils vendus à $2 le gallon.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureaux de l'*Abeille*, Vendredi matin, 24 septembre 1869.

Les travailleurs de la levée ont eu à lutter, hier, contre deux inconvénients ; la chaleur qui était excessive et, en second lieu, la poussière que soulevait un grand vent d'Est qui a régné toute la journée. De jour en jour la levée prend un aspect plus animé. Les produits commencent à venir et le coton et le riz se montrent en quantité considérable. Les bateaux qui partent ont tous de beaux chargements ; aussi voyons-nous figurer le long du wharf des bateaux qui, depuis trois mois, avaient cessé de voyager. Parmi ceux ci nous signalerons le Crescent, lequel vient de subir des réparations complètes. Ce bateau fera comme par le passé, deux fois par semaine le service de la côte d'en bas.

Sont arrivés hier—Le T. D. Hine, de la paroisse Plaquemine ; il a apporté 84 barils de riz et 50 barils de mélasse—Le Right Way, du Bayou Lafourche—Le bateau de la malle, le National, de Bayou Sara : celui ci avait parmi sa cargaison 219 balles de coton et 671 sacs de graines de coton—Le Mary Houston, de Louisville—Le Magenta, de Memphis, et l'Emma No 3, de Cincinnati : ces trois derniers bateaux sont entrés dans notre port avec un chargement complet chacun.

Sont partis hier—Le Right Way, pour la Rivière Ouachita—La Belle Lee, pour Vicksburg—Le W. R. Arthur, pour St-Louis, et le Magenta, pour Memphis.

Parmi les départs d'aujourd'hui, nous signalerons le bateau de la malle d'ici à Bayou Sara, le National, capitaine E. F. Gross. M. J. G. Landry, assisté de M. S. S. Streck, est chargé de l'administration intérieure, et M. S. Hensé, assisté de C. Gross, préside au fret. Ce paquebot régulier part de la ville tous les vendredis matins à 10 heures, et tous les lundis soirs à 5 heures.

Partiront demain, leur jour régulier : Le Myrtle, le T. D. Hine et le Crescent, tous les trois faisant le service de la paroisse Plaquemines ; le Welcome pour la paroisse Ouest Bâton-Rouge ; le Henry Ames et le Frank Pargoud, tous les deux pour Vicksburg ; le Golden Era pour les Opelousas.

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU

Dr C. McLANE,

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont ils malades ?

Ont-ils une démangeaison continuelle au nez

Ont-ils un appétit vorace ?

Ont-ils le ventre dur et enflé ?

Ont-ils une langue sale et un goût désagréable ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête ?

Ont-ils des démangeaisons ?

Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents ?

Sont-ils momentanément aveugles et sourds ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE Dr. McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU D. McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

Bec et Régulateur de Gaz de

WALSH.

Une économie de quinze à vingt-cinq pour cent par mois est garantie.

Ce bec donne, en outre, une aussi bonne sinon une meilleure lumière que tous ceux qu'on a employés jusqu'ici.

C. H. GARTRELL,

Bureau No 124 de la rue du Camp en face de la Place Lafayette.

NOUS certifions que nous avons essayé le BEC ET RÉGULATEUR DE GAZ de WALSH, depuis trois mois, et avons trouvé en comparant nos comptes avec ceux des mois antérieurs, que nous avons fait une économie de VINGT-CINQ POUR CENT D'AVANTAGE PAR MOIS. [illegible]

A L'INSTAR DE PARIS

Agence Générale d'Affaires et Bureau de Placement.

S. TOURRE,

57......RUE TOULOUSE......57

[illegible]

AVIS.

M. SAGET annonce à ses amis et au public qu'il est de retour d'Europe avec un bel assortiment D'ARMES A FEU DE SA FABRIQUE de même que de ses cheminées de fusil avantageusement connues des chasseurs et qu'il offre à des prix modérés.

22 août—5m 198 Chartres.

Fusils ! Fusils ! !

20...... RUE TOULOUSE ...... 20.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux amateurs de chasse et aux marchands de la campagne qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, directement de St-Etienne

50 fusils extra-fins,

100 " fins,

50 " ordinaires.

ALEX. FUCHS.

1er sept—2m 20, rue Toulouse.

(Circulaire.

BUREAU DE C. E. GIRARDEY & Co., No 17, Passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, Lne, 25 août 1869.

Les soussignés, encouragés par le succès qu'ils ont obtenu dans la vente des terres à sucre, améliorées ou non améliorées, et en vue d'une augmentation rapide de demandes, désirent appeler particulièrement l'attention de toutes les personnes qui ont à vendre des propriétés bonnes à la culture du sucre sur l'avantage qu'elles ont de leur fournir sans retard tous les renseignements nécessaires, tels que localité, capacité de production, améliorations, animaux de travail, machines, cannes, drainage, levées, etc., afin qu'ils puissent donner aux personnes qui veulent acheter des informations complètes et satisfaisantes.

Les prix et conditions de la vente doivent être particulièrement spécifiés, et, si cela est possible, des plans ou esquisses de la propriété doivent accompagner l'envoi des renseignements.

Les marchands commissionnaires et autres nous obligeront en faisant circuler cette notice parmi leurs clients.

Nous ferons tous nos efforts pour placer promptement et à des conditions avantageuses les propriétés dont la vente sera confiée à nos soins.

C. E. GIRARDEY & CO.,

Encanteurs et Estimateurs en propriétés foncières, bons, actions, &c.

AVIS DE SOCIETE.

J'ANNONCE avec plaisir au public que MM EDMOND LACHENMEYER et GEO. S. GOMPERTS, qui sont dans ma maison depuis nombre d'années, sont devenus mes associés.—Le commerce de diamants, montres, bijoux, argenterie, &c., se continuera aux Nos 34 et 36 de la rue du Canal, Nlle Orléans, sous la raison de C. H. ZIMMERMANN & CO.

Je remercie le public du patronage dont il m'a honoré et qu'il a continué à la nouvelle maison.

C. H. ZIMMERMANN,

Nlle Orléans, 1er septembre 1869. 2sept—1m

Opium. Opium. Opium.

Attendu par le steamer

ALHAMBRA,

qui arrivera directement dans ce port au commencement de juillet, à vendre par

E. J. HART & Co.,

Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de Peak, Frear & Co.,

Et Extraits de Biscuits à la viande, de Liebig.

Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise des

E. J. HART & CO.,

Seuls Agents dans les Etats du Sud.

Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A vendre, en détail, par

H. F. WILSON & BRO, Au coin des rues Magasin et Philip ;

CLARK & MEADER, Au coin des rues Commune et Carondelet ;

SAM'L HASTINGS, Au coin des rues Magasin et Felicité.

Sucres !

1000 Colis sucres, en poudre, pains de sucre et sucre en morceaux, A. C.—Blanc, jaune et brut,—attendus et en magasin, A vendre par

E. J. HART & Co., Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

SOUDE, 53 0/0.

SEL DE SOUDE,

SOUDE CAUSTIQUE, 62 0/0,

BI-CARBE DE SOUDE,

A vendre, en magasin et en Douane, par

E. J. HART & Co.,

No 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

LE CHECK A COTON,

D'ODELL,

PEUT ETRE VU

Au No 194 de la rue Gravier

Des milliers d'ordres arrivent journellement.

Ceux qui ramassent le coton l'emploient,

Ceux qui l'expédient du coton l'emploient,

Ceux qui font des expéditions pour l'Europe en achètent.

Que votre coton ait un "Check" comme votre bagage. On ne se sert pas alors de morceaux de cuir ou autre attache, mais le check lui-même est une serrure complète sur le cercle ou la bande.

Si vos marques s'effacent, il vous reste le check qu correspond au connaissement.

Si toute la toile d'emballage est enlevée, vous ne perdez pas la balle de coton, car on la reconnaîtra par le check.

Tous les négociants commissionnaires bien intentionnés vous conseillent de l'employer.

C'est le seul moyen que vous ayez de découvrir des erreurs ou la friponnerie à temps pour vous protéger.

Méfiez-vous de l'homme qui vous conseille de marquer votre coton à l'encre seulement, comme autrefois. Employez le check et la marque.

Deux garanties valent mieux qu'une seule.

M. Odell est né dans les Etats cotonniers et c'est un ancien citoyen de la Louisiane.

Il est, depuis nombre d'années, dans le commerce d'expédition.

Demandez-vous checks directement par son entremise, ou celle d'un négociant commissionnaire.

Le dépôt général est à la Nlle-Orléans, Lne.

Des succursales seront établies, dans quelques jours, dans tous les Etats cotonniers ou les checks sont délivrés en quantités quelconques.

M. Odell a établi trois grandes manufactures et il est maintenant à même de répondre à la grande demande.

Si vous cultivez ou achetez du coton, achetez autant de checks que de balles et que chaque balle ait un check. Si vous sauvez une livre de coton, vous payez le prix d'un check. Les checks durent plusieurs années et ne content que 25 cents pièce, ce qui est moins de 5 cents par an pour garantir votre coton. Votre agent sera heureux de vous les renvoyer avec vos comptes, car ce sera la preuve qu'il a vendu votre coton.

Souvenez vous du

No 194 DE LA RUE GRAVIER.

Venez en juger ou même en adressez vous à la

Boîte 656 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans, Lne.

AVIS

AUX BOUCHERS ET AUX MARCHANDS DE BÊTES A CORNE.

Le 9 du courant, à une réunion des Directeurs du CRESCENT CITY LIVE STOCK, LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY, le tarif suivant a été adopté et sera mis en vigueur à partir du lundi 13 du courant, pour tous les bouchers et marchands qui l'accepteront avant le 1er octobre 1869.

—TARIF—

Pour chaque steamer arrivant au quai de la Compagnie	$ 10 00
Pour chaque bateau à vapeur ou chaland etc.	5 00
Pour chaque cheval, mulet, taureau, bœuf ou vache	10
Pour chaque veau, cochon, mouton ou chèvre	05
—PARCAGE ET ETABLAGE—	
Pour chaque cheval ou mulet, jour à l'ETABLE, par jour	15
Pour chaque cheval parqué, sans étable, par jour	10
Pour chaque parc ou lot de 75 pieds de long sur 15 pieds de large pour bêtes à cornes, moutons ou cochons, par jour	2 00
—ABATTAGE—	
Pour chaque bête à cornes pesant 300 à livres davantage	1 00
Pour chaque veau d'un an ou veau pesant moins de 300 livres	50
Pour chaque cochon pesant 100 livres ou davantage	50
Pour chaque cochon pesant moins de 100 livres	30
Pour chaque mouton, chèvre ou agneau	20

LA COMPAGNIE ABANDONNE SON DROIT A TOUTES LES PARTIES DE L'ANIMAL TUÉ.

Le Surintendant allouera à chaque boucher dans l'Abattoir, assez d'espace pour qu'il puisse faire son travail.

Nouvelle Orléans, 11 septembre 1869.

JAMES PICKLES, Surintendant.

Point d'Aiguille Double, Elastique.

LA MACHINE A COUDRE QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR.

$40........$45.

ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ.

Elle est patentée en Amérique et en Europe

[illegible]

J. CONSIDINE, Agent, 128 rue Canal.

On demande dans les Etats de l'Alabama, du Mississipi, de la Louisiane et du Texas des agents qui ont de petits capitaux. De grands avantages leur sont offerts. Post Office, Boîte 511.

JOHN E SMITH.

MARCHAND DE CHARBON.

(Pittsburg Anthracite et Cannel Anglais.)

Bureau coin Carondelet et Gravier.—Dépôt de Charbon au pied de la rue Calliope, Nlle Orléans, Lne.

Il fournit du Charbon aux prix, aux tonnes, aux fonderies et approvisionne les familles — au plus bas prix du marché.

EDWARD BEALS, Jr...............ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite, et Cannel anglais.

Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.

Bureaux: No 10 de la rue Carondelet.—Dépôt, sur la Levée, au ferry du Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée. On reçoit les ordres aux deux endroits.

Grocerie à vendre.

A vendre, pour cause de maladie, une Grocerie située à l'angle des rues St-Philippe et Bourbon. La dite grocerie est bien fournie en marchandises fraîches et de choix, et possède une bonne clientèle. Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser sur les lieux.

Cercles à Coton en fer.

40,000 PAQUETS EN MAGASIN.

80,000 PAQUETS ATTENDUS.

J. J. McCOMB, propriétaire de la patente et fabricant des célèbres Cercles Arrow et du Nœud de Cercle de Sweet,—ancien résident de cette ville, demeurant aujourd'hui à Liverpool, Angleterre, directeur des plus grands moulins de l'Europe, fabrique constamment de ces cercles qui sont faits du meilleur fer anglais, sous sa surveillance et en exporte de grandes quantités pour répondre à la demande toujours croissante des Etats cotonniers.

Les facteurs, les marchands de la campagne et les planteurs peuvent en acheter, en lots, à leur gré, à des prix raisonnables.

H. N. BARTLETT,

R. W. RAYNE.

Agents.

22août—1m Au No 45 de la rue Carondelet.

MEDECINS.

Etablissement Hydrothérapique DE BILOXI.

SOUS LA DIRECTION DU DOCTEUR H. RANCÉ.

LE DR. RANCÉ a l'honneur d'annoncer au public que cet établissement sera ouvert, mardi prochain, 10 courant, et en état de recevoir les convalescents ou malades qui voudront bien se confier à ses soins, ainsi que toutes personnes qui, pour cause de débilité, désireraient se rendre sur les lieux pour y prendre des bains de mer ou des sources.

Pour les conditions d'admission, s'adresser au Dr Chs. Delery, 31 rue d'Orléans, président du bureau d'administration, ou à M. A. Doriocourt, rue Royale 137, trésorier du même bureau.

Il y aura une réduction de prix pour les actionnaires.

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet. Il guérit promptement des fistules, des hémorroïdes, de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Remparts et Douane. L'entrée en est au No 195 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

DR. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris,

60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la

MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE

douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, gravelle, névralgies, fièvres intermittentes, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dyssenteries chroniques et à toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certains cas déterminés, ce traitement peut être suivi à domicile. Consultations de 2 à 3 heures P. M. 8juin—1an

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermathorrée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 7 avril—1an

Jardin Magnolia, au Pont du Bayou

GRAND Concert Instrumental, DIMANCHE après-midi, 25 juillet 1869. Les meilleurs vins et liqueurs et toutes les variétés de viandes froides y sont servis par des employés courtois. Les visiteurs peuvent trouver un meilleur lieu de récréation dans les faubourgs de la Nouvelle-Orléans.

25 juillet—3m GEO. MERZ, Propriétaire.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE en 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à égrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des presses de Newell, des Bouches à fourneaux, des [illegible], toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & CO.

Grande Manufacture

—DE—

VETEMENTS CONFECTIONNES

Linge de dessous, Chapeaux, etc.

CHEZ

LEON GODCHAUX,

Nos 81 & 83, RUE DU CANAL, Nos 81 & 83, Et 213, 215 & 217, VIEILLE-LEVÉE, 213, 215 & 217.

Le public trouvera toujours dans cet important établissement, dont la vogue s'accroît de jour en jour, un immense assortiment de tout ce qui compose les vêtements d'été, de linge de dessous, de chapeaux, &c.

Les étoffes qui servent à la confection de ces vêtements proviennent des meilleures fabriques d'Europe et des Etats-Unis ; dix coupeurs de première classe et plus de 350 ouvriers sont journellement employés à la manufacture, ce qui démontre clairement, qu'avec de tels éléments, l'établissement de M. Godchaux ne redoute aucune concurrence.

Les vêtements faits sur mesure ainsi que ceux pris aux magasins sont irréprochables sous le triple rapport de la qualité de la marchandise, de l'élégance de coupe et de la solidité du travail.

Les prix ont été réglés sur les circonstances difficiles que nous traversons et ils sont par conséquent très modérés.

LÉON GODCHAUX.

Nos 81 & 83, rue du Canal,

Et 213, 215 et 217, Vieille-Levée.

AVIS AUX FAMILLES

ET AU PUBLIC EN GENERAL.

BIZOT & SISSAC,

Boulangerie du Vieux Bassin, No. 7, Carondelet Walk.

CES Messieurs offrent en vente, à leur établissement du PAIN de première qualité à raison de six cents la livre, en petite ou en grande quantité, à la disposition des acheteurs. Les porteurs de pain de la maison le distribueront aux familles à raison de 30 pains à la piastre, pesant 8 onces. Aussi, des BISCUITS de première qualité et de toute espèce, qui seront vendus au dernier prix du marché.

3sep—1an BIZOT & SISSAC

HUILE DE CHARBON.

Huile de Charbon double-raffinée, non-explosible.

Cette huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz.

Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion.

LAMPES,

BECS DE GAZ,

CHEMINÉES ET MECHES.

Aux plus bas prix des ventes en gros.

A. BOUCHARD.

29 août—1an V&C Rue Tchoupitoulas No 4.

Une preuve éternelle de la grande supériorité du

"CHARTER OAK"

Sur tous les autres fourneaux de cuisine.

LISEZ CECI :

Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans, tous les jours.

Nlle-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO., en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de treize ans. Je recommande avec plaisir le fourneau "CHARTER OAK" à toutes les personnes qui tiennent maison. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré.

Mme L. F. FOSTER,

No 124 de la rue Washington, Nlle Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1868. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi utile pendant treize ans.

LE CÉLÈBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"

—Est en vente chez—

RICE BROS & CO.,

Nos 69 [illegible] rue du Camp, et 56 rue des Magasins. Entrepôts Nos 97 et 99, rue Julie.

La célèbre nouvelle machine à coudre de Singer, pour les familles.

Le succès est la meilleure preuve de supériorité

PLUS de trente-un mille de ces machines ont été vendues du 1er janvier au 1er juillet 1869. Ce chiffre excède celui qu'ont vendu toutes les autres Compagnies de machines à coudre.

Si chaque machine ne satisfait pas l'acheteur, la maison en remboursera le prix d'achat.

JOHN M. NULTY.

Au No 7 de la rue du Camp—Nlle Orléans.

Dépôt de Glaces françaises et allemandes

La plus grande maison des Etats du Sud dans ce genre d'affaires.

L. UTER,

No 49........RUE ROYALE........No 49

Entre les rues de la Douane et Bienville.

OFFRE en vente, à de bas prix, et à tout gros en détail un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrines, beaux tableaux à l'huile, gravures, lithographies coloriées et noires, chromo-lithographies de tous genres, cadres pour portraits et tableaux ovales et carrés, de toutes dimensions et qualités, fournitures pour la peinture à l'huile, aquarelle et le pastel, tapis, nattes, cordons de rideaux, stores de croisées, tableaux de rideaux, cordons pour tableaux, glands de soie, albums photographiques, livres de prière, crochets, objets en bois sculptés, etc.

Un magnifique meuble de salle à manger, en noyer français à vendre, ainsi que [illegible].

Une attention particulière sera donnée à la restauration des cadres et à l'étamage des glaces.

M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les derniers genres des articles mentionnés ci-dessus, et il invite les acheteurs [illegible] à venir visiter son magasin.

Habillements faits ici.

CHARLES LAMM,

192 et 194.......rue Poydras.......192 et 194

OFFRE au plus bas prix du marché, des Habillements d'automne et d'hiver, pour hommes et jeunes garçons. Egalement, Lingerie de messieurs, Malles et Valises, Chapeaux et Casquettes des derniers genres et de la meilleure qualité qu'on puisse trouver dans un magasin de ce genre. Il fait le linge sur commande.

VREDENBURGH & CO,

Importateurs et Marchands Commissionnaires,

28 rue Peters (ancienne Front Levee),

Près de celle de la Douane.

OFFRENT à vendre, en douane ou droits payés—Eau-de-vie de la Compagnie Vinicole, de Cognac, 1854, Laferrière, 1856, 1863, 1861.

—Egalement—

Genièvre de Hollande de la célèbre marque "Ananas" de Ryneheim, en pipes, 1/2 pipes et 1/4 pipes.

Le-ville, d'Alf. Moriop, en caisses.

Medoc en barriques et 1/2 barriques.

Champagne "Bouché Fils & Co.," Carte Blanche, Gve Gibert.

Seuls agents pour les marques ci-dessus.

Absinthe Ed. Pernod.

&c. &c. &c. &c.

Les consignations de produits sont sollicitées. Attention spéciale donnée à la vente du coton, de la laine, des peaux, etc., etc. 31 août—1m

J. G. BEEMEL & CO,

120.......Rue du Canal.......120

DEVANT transférer leur magasin d'articles de fantaisie au No 121 de la Bâtisse Touro, le 1er novembre prochain, et désirant en faire l'ouverture avec un stock de marchandises nouvelles, ils préviennent leurs amis et le public qu'ils vendront, jusqu'à cette époque, le stock qu'ils ont actuellement en main à des prix excessivement réduits.

Les coiffeurs trouveront toujours un bon assortiment de fournitures qui les concernent. 5sept—2m

RICHARD FROTSCHER,

Marchand de Graines,

Au No 12 de la rue Dumaine,

A un choix de graines de jardinage pour l'automne et l'hiver. Il l'offre, en quantités au gré des acheteurs, à des prix raisonnables. 7sept—3m

$40—$45—$50,

Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.

—AU—

No 6 DE LA RUE BARONNE.

ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté.

Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre.

On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. INGLE, Glass Box 497, Nlle-Orléans.

15—sont—1an

AVIS.

LE soussigné a formé une société sous la raison de J. LEVOIS & JAMISON, à dater du 1er juin 1869 d'après l'acte passé pardevant M. Mouche, notaire public à Paris, le 21 juillet 1869.

J. LEVOIS.

D. JAMISON.

29août—1m

Divers

TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde et américaine—en balles et en rouleaux,

CORDE FAITE A LA MACHINE—en rouleaux et en demi-rouleaux,

CERCLES EN FER, des meilleurs modèles,

CORDAGE DE MANILLE—de toutes grandeurs,

FOURNITURES DE NAVIRES, ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE, RESINE ET POIX,

GUANO pur du Pérou, garanti.

Constamment en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par

MARSHALL J. SMITH,

28 août—1m No 51 de la rue Carondelet.

Ch. FACIOT,

RELIEUR DE PARIS,

EXECUTE la reliure et la dorure sur cuir et sur tranche, marbrure en tous genres, ainsi que le cartonnage et tout article de fantaisie, et spécialement la reliure à dos souple et avantageuse surtout pour les cahiers de musique. 37, rue Toulouse, entre Chartres et Royale.

On demande des apprentis parlant le français et l'anglais. 24 juin—1an

A. COUTIN,

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

47.......... RUE TOULOUSE.......... 47.

Nouvelle-Orléans.

3 sept—1m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie

DE LA LOUISIANE.

Directeurs

J. M. Lapeyre,	W. S. Mount,
John Davidson,	L. E. Fothier,
H. Zuberbier,	Wm McCulloch,
I. N. Marks,	Wm Creevy,
E. F. Schmidt,	T. K. Finlay,
Wm Cooper,	Anthony Sambola,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCoard,	Patrick C. Sinnott,
I. Caulfield,	G. Cavarod,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON..........Président.

W. S. PIKE..........Vice-Président.

E. W. YOUNG..........Secrétaire.

L. A. FOURNIER..........Trésorier.

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur

ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.

H. C. FOLGER, Agent.

Bureau : No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.)

MANUFACTURE DU SUD.

JOHN NORWOOD,

Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,

No 120 de la rue du Canal, près Dryades, Nouvelle-Orléans.

Il prend, sans retard, les mesures des Dames, des messieurs et des enfants. 11avril—1an

GLYNN & WINTZ,

9..........RUE DU CAMP..........9

Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants, Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.

Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.

On a toujours en magasin le célèbre Cirage anglais de Day & Martin. 7 mars—1

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

26 fév—1an 16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.

Polices en vigueur	$25,000,000
Actif	1,500,000
Revenu annuel	800,000
Pertes payées	500,000

Officiers.

W. H. PECKHAM, Président,

H. V. GAHAGAN, Secrétaire,

L. McADAM, Actuaire,

G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York,	William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York,	Julius H. Pratt, négociant,
John J. Crane, président Banque Republic,	William W. Wright, négociant,
William T. Hooker, Wall Street,	Charles J. Starr, négociant,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co,	William Allen, négociant,
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co,	George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,	George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
Minot C. Morgan, banquier,	John H. Sherwood, Park Place,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,	Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,	Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co	George W. Farlee, avocat,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,	W. E. Cogswell, négociant.
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.	

JOSEPH MAGNER,

AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,

No 48 DE LA RUE DE L'UNION.

25 fév

LE CELEBRE ENDUIT EGYPTIEN,

Patenté à Washington le mois de mai dernier, décoré à la Troisième Foire d'Etat de la Louisiane le 7 avril dernier.

CE remarquable produit, composé des ingrédients les plus salubres connus jusqu'à ce jour et dont l'acide carbonique forme une des principales bases, est le même que les anciens Egyptiens employaient pour conserver les bois de leurs sarcophages, sauf toutefois les grandes améliorations que les progrès de la chimie moderne ont permis d'introduire dans sa composition, afin d'en rendre l'emploi facile dans tous les pays et dans toutes les saisons n'importe quelle latitude.

Cet enduit, dont de nombreuses expériences ont permis de constater l'efficacité, possède en outre de ses qualités salubres et désinfectantes, celle de préserver de la pourriture tous les bois appelés à être mis en contact avec l'eau la boue ou l'humidité. L'emploi de cet enduit dans ce pays, où le bois est appliqué à une foule d'usages, est d'une utilité incontestable.

Les propriétaires en général et chacun, en particulier sont invités à en faire usage pour la conservation des couvres à eau, planchers, enseignes, [illegible] de magasins, soles de maisons, poteaux de télégraphe et les wharves, barrières, navires, ponts, traverses de chemin de fer, etc., etc.

L'enduit égyptien, appliqué selon le procédé de l'inventeur, protège également des atteintes de l'humidité, ou de la vermine tout papier de tapisserie que le placeront, sur la délicatesse ainsi que toutes les glaces étamées qui se détériorent sans ce enduit humide.

Le papier d'emballage préparé par l'inventeur protège également de l'humidité et des conséquences les soieries de nuances délicates qui doivent séjourner dans les magasins d'une saison à l'autre, ainsi que les draps et tous objets de lainage qui craignent des atteintes des mites.

L'enduit égyptien est à vendre à la Nouvelle-Orléans, aux dépôts de l'inventeur chez ALEXANDRE FUCHS, No 20 rue Toulouse, et chez E. G. AUDIBERT, chapelier, No 2 rue de Chartres.

CHARLES E. WYNNE & FARR,

Marchands et Agents pour la vente

—DE—

MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

No 111, rue Gravier, Nlle Orléans.

NOUS avons constamment un stock complet de MACHINES à vapeur, stationnaires et portatives, MOULINS à scie, MACHINES à égrener et Condenseurs le coton, MACHINES à évaporateurs et MOULINS à sucre, MOULINS Diamond à gru, et toute espèce d'instruments d'agriculture, que nous offrons aux prix de fabrique.

Nous invitons les acheteurs à venir les examiner avant de s'adresser ailleurs.

JOHN M. COONEY,

AVOCAT,

(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District)

Bureau, No 21 de la rue du Camp,

(Au premier.)

CHANGEMENT DE MAGASIN,

POUR CAUSE DE RECONSTRUCTION.

Ant. Carrière. Emile Carrière

A. CARRIERE & Co.,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

IMPORTATEURS de vins, eau-de-vie, etc., ont transporté leur magasin au No 15, rue Bienville à la Nlle Orléans.

AVANCES.—Avances libérales sur produits consignés à leurs amis du Havre et de Bordeaux faites par A. CARRIERE & Co.

CHANGE.—Change sur Paris, le Havre et Bordeaux et payable dans toutes les villes de France, en sommes à la convenance des acheteurs, constamment en vente par A. CARRIERE & Co.

E. HEATH.

Marchand d'Articles de Tapisserie, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux,

No 99 de la rue du Camp,

Stores, Corniches, Franges, Galonpes, Cordes, Glands, Damas,

Brocatelle, Peluches, Chintz, Dimity et Etoffes à rideaux, Crin, Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas, Ressorts,

Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas,

Tablettes, Cadres de Tableaux, Cadres, Glaces sans cadres, etc., etc., etc.

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée.

ELKIN & CO,

168..........CANAL..........168

(Bâtisse Christ Church.)

RECOIVENT les NATTES nouvelles de qualité supérieure

BLANCHES, à CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX.

TOILES Cirées, pour planchers, de 3 à 24 pieds de large, NATTES Manille et Coco, STORES variés, CORNICHES, RIDEAUX, CRIN, CORDONS, GLANDS, &c., &c. &c.

W. W. CARRE & Co,

350..........RUE DELORD..........350

MARCHANDS de bois de charpente, pin et cypre, Fabricants de Châssis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour moulins et caisses, Bois de cannes pour travailleurs d'habitations faites sur commande, et toutes prêtes à être montées.

Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 104 St-Charles, Boîte No 6.

PRELARTS. PRELARTS.

SAMUEL BROOK,

No 88 de la rue Nlle-Levée, entre les rues Lafayette et Poydras.

A constamment en magasin un assortiment de PRELARTS qu'il loue aux négociants pour couvrir les marchandises sur la Levée. Il prévient toutes les personnes que les articles qui ont été couverts par ses employés et que ceux qui seront servis de ses Prelarts.

SUMMERS & BRANNINS,

Facteurs de Coton et Négociants Commissionnaires,

No 47 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

BRANNINS, SUMMERS & CO.,

Louisville, Ky.

Marchands de Toile et Corde d'emballage, et toute espèce d'approvisionnements d'habitation. 2sept—1m

MANUFACTURE A VAPEUR

De Châssis, Persiennes et Portes,

ENCOIGNURE ST-CHARLES ET CLIO,

NOUVELLE-ORLÉANS.

GEO. PURVES, Propriétaire.

La Manufacture du Sud a meilleur marché.

IMMENSE RÉDUCTION DE PRIX.

CHASSIS, $1 20 la paire, et au-dessus,

CHASSIS vitrés, à $1 75 la paire, et au-dessus,

PERSIENNES à $2 00 la paire, et au-dessus,

PANAUX DE PORTES, à $2 50 et au-dessus.

Tout le travail est fait en bois de cypre, coupé à la bonne saison.

On pourra se procurer des listes de prix détaillées, à la Manufacture, qui en expédie sur demande, sans frais de poste. 14août—3m

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juillet—1an

Graines de Navets.

NOUVELLE récolte de Landreth, récolte de 1869. Reçu, tout récemment, par le steamer United States :

Graines de navets blancs plats de Hollande, graines de navets à tête rouge, graines de gros navets dits Globe, graines de navets Ruta Baga, jaunes, à tête rouge.

A vendre, en quantités au gré des acheteurs, au magasin de graines de

H. HAFNER.

No 165 de la rue St-Charles, en face du Théâtre St-Charles. 22 juil—9m

Chaudières à sucre du Tennessee

"Old Stacker Iron Works".

UN assortiment complet provenant de cette célèbre manufacture, ainsi que de gueules de fourneau et grilles de différents modèles.

Les habitants et facteurs sont priés d'envoyer leurs ordres pendant que les rivières sont navigables.

Seul agent, E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, 16, rue Union

22juil—au31déc.

MANUFACTURE A LA VAPEUR.

GRAUGNARD & SCHNEIDER,

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL,

Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.

IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,

No. 11, Rue Vieille-Levée,

En face du Bureau de Poste, Nelle-Orléans.

TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer, "Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Mecon, de la rose et d'Ecosse, à priser.

Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.

Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres.

DEMANDE DE MEUBLES.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Delord, près Camp magasin ci-devant au No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables.

26mars—1an

J. J. ALBERT,

60...*Rue Douane*...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX,

de tout genre :

Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c., Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.

1er janv—1an

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERE et de son ALE, l'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 2juillet—1an

Médicaments.

Tout le Monde en Prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par,

J. B. VANHORN & CO.

BANDAGES HERNIAIRES—Bandages Herniaires sans ressorts, sans ouate ou bandes de jambes BANDAGES HERNIAIRES PATENTES, DE H. SPILLMAN.

Ils sont portés aujourd'hui plus communément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN,

93..........Rue Baronne..........93

A vendre—le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat.

Guérissez-vous de votre fièvre en frisson en prenant le "King of Chili."

Le King of Chili guérit radicalement.

Le King of Chili est meilleur que la quinine.

Le King of Chili pour les fièvres de marais.

Le "King of Chili" guérit de toute espèce de fièvre ou frisson.

Il opère des guérisons quand les autres remèdes ne peuvent rien.

Il guérit les fièvres de marais et de bayous.

Il guérit des fièvres qui se déclarent tous les deux et tous les trois jours.

Rien n'égale le King of Chili

Le King of Chili guérit les vieux et les jeunes.

Le meilleur spécifique du planteur est le King of Chili.

Le King of Chili est un remède qui ne trompe.

Pour la diarrhée, employez le "Red Diarrhœa Remedy."

Le R. D. R. n'est pas un astringent qui échauffe.

Le R. D. R. est infaillible.

Le R. D. R. est [illegible] pour les enfants.

L'English Female Bitters donne de la force aux femmes.

Les mères devraient acheter l'E. F. B.

L'E. F. B. donne la santé et le bonheur.

L'E. F. B. guérit des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Le bon Buchu de Dromgoole & Co.

Le Buchu de Dromgoole & Co. est le remède favori.

Le Buchu de Dromgoole & Co. guérit de la gravelle.

A vendre, en gros par

WHEELOCK, FINLAY & CO, agents,

coin Gravier et Magazine.

AMER

WANATA GUACO.

L'AMER WANATA GUACO est un bon tonique et stomachique composé entièrement du Guaco, substance végétale.

Etant d'un goût très agréable, les personnes les plus délicates peuvent le prendre. Il débarrasse le corps de toutes les impuretés et donne de la force et de la santé.

C'est un préservatif pour le choléra. Il guérit de la dyspepsie, de la faiblesse, du dégoût et de la faiblesse des nerfs, de la diarrhée, de la faiblesse, des reins et de tous les maux qui proviennent du foie, de l'estomac et des entrailles.

On peut le prendre sans danger plus que les autres, soit dans de l'eau ou tout autre esprit et il donne pur. Il peut s'y prendre avant les repas : facilite l'appétit et aide la digestion. Dépôt unique

Chez JOS. ELADO, pharmacien,

coin Dumaine et Chartres.

Collège de médecine et de chirurgie, DE MILWAUKEE.

Incorporé par la Législature du Wisconsin.

Dirigé par des médecins du Sud, possédant tous les instruments modernes à l'usage des malades et des dames et de ceux-ci reçoivent les soins les plus intelligents qu'il soit possible de leur donner. Les affections chroniques, celles qui exigent des opérations chirurgicales—les maux de cœur et les affections pulmonaires, les maladies de la peau, les maladies du foie du sang, des yeux, des oreilles, des organes urinaires et génitaux et les affections ordinaires y sont traitées avec succès.

On transmettra aux malades par la poste, cachetées et en envoyant le prix, les ouvrages de médecine suivants :

MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS, Catarrhes Chroniques, Bronchite Asthme et Consomption, la manière de s'en guérir—48 pages, prix 25 cents.

MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages et 20 gravures, prix 50 cents.

MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GENERATEURS des deux sexes et maladies vénériennes—ouvrage de 200 pages et de [illegible] gravures, prix $1.

FAIBLESSE SEMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse ; guérison à l'aide d'un nouveau traitement—brochure de 16 pages illustrées, prix 25 cents.

Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège.

Les personnes atteintes d'une des affections mentionnées plus haut recevront, en s'adressant à nous une opinion écrite et leurs remèdes. Elles n'auront qu'à nous envoyer une d'écrire pour la réponse.

S'adresser au médecin,

T. WILLIAMS, D. M.,

Cabinet au coin des rues East Water et Mason, Milwaukee, Wis.

N. B. On écrit et parle le français au Collège.

Vins—Liqueurs—Provisions—&c

Daniel & James D. Edwards

Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,

—ET—

Nos 22, 24, 26 et 28 de la rue Front Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés, POUR LA FABRICATION DU SUCRE,

Et de toute espèce d'ouvrages

EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINET EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS de MACHINES A VAPEUR, &c.

ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE pour distilleries à grains et autres distilleries,

—Marchands de—

TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toute grandeur.

POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de RÉPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.

22 juin—un an

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés ; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.

A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiana et Chalmette.

A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.

A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

16août—1an

Vieux Whiskey Bourbon

DE J. A. MILLER,

A PARIS, COMTÉ BOURBON, KENTUCKY.

Whiskey Chicken Cock de James B. Miller

NOUS sommes agents pour la vente de cette célèbre marque de whiskey et nous en avons toujours un fort stock sur le marché de la Nlle-Orléans. Nous recevons également de grandes quantités de Porc, Bacon, Saindoux, Farine, Jambons, toute espèce de Grains, Whiskey rectifié, etc., que nous offrons au commerce en lots au gré des acheteurs.

Nous sollicitons des ordres pour l'achat de marchandises en général et faisons des avances sur le coton, le sucre, la mélasse et les produits de l'Ouest expédiés à MM. F. D. Cobb & Co., No 19 Broad street, New York.

COBB, DOLHONDE & CO.

1er août—6 mo. No. 37 rue Natchez.

E. DECHAMPS,

No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français ; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc.

Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 2 janv—1an

AGENCE GENERALE.

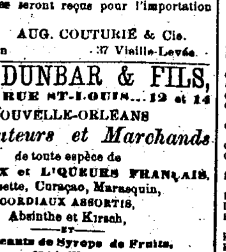

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.

do Alphonse Cahuzac,

Champagne Chs Heidsick,

Porto de B. Cazet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Cie.

3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,

Anisette, Curaçao, Marasquin,

CORDIAUX ASSORTIS,

Absinthe et Kirsch,

—ET—

Fabricants de Syrops de Fruits,

25déc—1an Médaillés.

OAZAUX & VERGNOLE

73..........VIEILLE-LEVEE..........73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crème de Moka Fruits à l'eau-de-vie.

Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

VENTES JUDICIAIRES.

MARC DASTES vs. LOUIS JULES MAILLOT, tuteur du mineur CHS GEORGE MAILLOT.

DEUXIÈME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 31,346—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, deux octobre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, de l'Hôpital, des Ursulines et des Remparts commençant à quatre vingts pieds de la rue de l'Hôpital et mesurant, mesure française, vingt-deux pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de quatre-vingt deux pieds, ouvrant de six pouces à la distance de cinquante pieds de la dite rue Bourgogne, sur la ligne latérale du côté de la rue de l'Hôpital, et de là ayant vingt deux pieds dix pouces de largeur jusqu'à la ligne du fond.

Le tout conformément au plan dressé par Allou D'Hémécourt, ci-devant député voyer, le 29 mai 1854, et annexé à un acte de vente en rapport de Henry Paul Caire, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 5 de septembre 1851.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'en sera offert à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et solvable portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an de la date et by hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait payement. Le dit acquéreur déduira de son enchère et paiera au comptant le montant des frais du greffier, du shérif et des annonces etc., s'élevant ensemble à la somme de $138 00 ou environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 sept—15,19 24 29—oct 2

SUCCESSION DE FEU JOSEPH H. JOHNSTON Décédé.

DEUXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans — No 20,720 — En vertu d'un ordre de vente rendu le seize de septembre 1869 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MERCREDI, vingt neuf de septembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit :

Les biens de Rosenford Brown & Co et de Brown, Johnston & Co., consistant en comptes et billets à ordre suivant inventaire déposé en mon bureau pour ceux.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

18 sept—18, 21, 23, 26, 29

J. B. CAMORS & Cie vs. JOSEPH JACOBS.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8543—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le samedi seize d'OCTOBRE 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé au faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, désigné par le numéro [illegible] quinze de l'îlet numéro cinquante[illegible], d'après un plan dressé par le voyer de la ville, le quatorze de mai 1868, et déposé en l'étude de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, quarante pieds de face à la rue Mandeville, sur une profondeur et largeur en arrière de cent [illegible] pieds, entre parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Célestine Moisson, veuve de Nicolas Armand Magnon, se disant agissant naturelle de sa fille mineure Berthe Magnon, par acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du dix-neuf de janvier 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

15 sept—24—2 16 oct

EDWARD BURKE vs JOHN McDERMOTT et son épouse.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 5,3[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-cinq d'octobre 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros onze et douze de l'îlet borné par les rues Liberty, Howard, Poydras et Lafayette et mesurant, chacun, vingt sept pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Howard, sur cent sept pieds six pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ainsi qu'il appert du plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 22 avril 1857, et déposé en l'étude de F. [illegible], ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'en a faite par la dame Julia Stacly, épouse de John McDermott, défendeur dans le présent procès de Joseph P. Brears, suivant acte au rapport de H. Madden, ci-devant notaire public en cette ville, en date du [illegible].

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

21 sept—oct 1 6 12 25

"BRILLIANT" DE BUCK,

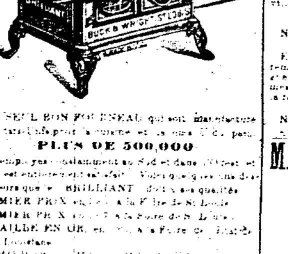

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la [illegible].

PLUS DE 500,000

sont employés actuellement au Sud et dans l'Ouest et ont été entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités

PREMIER PRIX [illegible] à la Foire de St-Louis

PREMIER PRIX [illegible] à la Foire de St-Louis

MÉDAILLE EN OR, [illegible] à la Foire de l'Etat de la Louisiane

PREMIER prix [illegible] à la Foire de St-Louis.

[illegible] au No.

49....RUE DU CAMP....49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER

Dépôt de spécimens et salle de vente au No 49 de la rue du Camp.

[illegible]

De la viande fraiche, en tout temps ! en mer, dans le camp et en marche.

Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en ferblanc, et sans os.

GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS

L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme le meilleur remplaçant de la viande fraîche et celle qu'on peut avoir à plus bas prix. Elle n'a pas d'os et est dans des boîtes en ferblanc de 5 ou 10 livres. [illegible]

Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande salée ou à la viande sèche, car elle conserve le jus et l'odeur de la viande fraîche. Lorsqu'elle est préparée et cuite d'après la recette qu'on trouve sur la boîte, elle fait une soupe, un ragoût ou un hachis qui vaut celui de la viande fraîche. L'article a de grands avantages sur la viande salée—

1o. Comme elle est la viande fraîche, elle prévient le scorbut que produit un usage constant de la viande salée.

2o.—Elle se conserve, assez longtemps, dans tous les climats.

A. C. PIERPONT & CO.

Marchands de groceries en gros

—Et—

Receveurs de provisions

No 15 de la rue Nlle-Levée, Nlle-Orléans—Agents

CUVES

—ET—

Toute espèce de Travaux de Charpente

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les magasins, etc.

J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box, 205 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 245 de la rue du Canal près Franklin

C. H. MILLER & CO,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits de pièces d'artifice, etc.

Seuls agents des célèbres

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.

Nos 30 et 34 Nlle-Levée.

7 avril—1an

Tonnellerie qui a remporté le prix

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de perches à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

B. J. SEKERY,

Nos 31, 32 et 33 de la rue Front, entre Contist et Bienville.

25janv—1an (Débarcadère du Bureau No 35

HABILLEMENTS D'ENFANTS

ET

ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.

B. T. WALSHE.

110 rue du Canal,

NOUVELLE-ORLEANS

Travail libre.—Bourse et Enregistrement de Terres.

COIN DES RUES LAFAYETTE ET NLLE-LEVEE.

LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse de Travail pour les hommes et les femmes demandant du travail, et pour tous les résidents d'Etat qui ont besoin de travailleurs. Ils ont établi également un bureau pour les personnes qui ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre ou à louer. Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Les planteurs sont priés d'y adresser leurs demandes et d'y communiquer pour la publication, tout ce qui a trait au climat, à la salubrité, aux avantages et aux ressources de la Louisiane, à l'effet d'attirer les capitaux et les travailleurs.

Les lettres doivent être adressées à JAMES O. NOYES, Président et Agent général du Bureau des Commissaires d'Emigration. 20 juin—6m

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MENSUEL, SEPTEMBRE 1869.

Sont invitées à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A

Altoffer Charles F

B

Bertin Charles

Berball Léon

Billy Mathias

Blusl Frédéric (épicier)

Bouxigal Justin

Bourrier Jean-Baptiste Hélie-dit Jules

Blanchard Augustin Félix

Bedouret Bernard

C

Cobbe Eugène

Casanban Louis

Cartier Jean-Baptiste

Chauffepied Jean Ferdinand

Cartaud (peintre en bâtiment)

Charles François (courtier)

Cazaux Jean

D

Dietrich (veuve) née Suzanne Saltzman

Doyen Nicolas

Dandue (les époux)

Duffourg Bertrand

F

Frère Gustave

Frois Théophile

G

Gabrié (boulanger)

Garnier Ernest

Gruninger Mathias

Gruet Jacques

H

Hughes (veuve) née Marie Bertin

I

Imbault Barthélemy

J

Jegou Yves

L

Lerrane François

Lagarosse Louis-Pierre

Lapeyrolérie Jean

Lacrampe Marie

Luquet François Nicolas (les époux)

Lacroix (Mme) née Casenave

Lacoste Louis

M

Mcal Yves

Mathieu née Stadler (ordinaire Ste Marie-aux-Mines)

Ménard Pierre

Malhis Francine (Mme)

P

Poyau Pierre

Périer Emile Côme Bertrand

R

Revil Gabel Jean

Rhondel Jean-Marie

Rumbolt Joseph

S

Stoffer Jean

Souyeux Désiré

T

Tareyre Bernard

V

Vergnon Pierre Gilbert

Vial Félix

Verrier François

W

Weill Salomon

Y

Yaoh François Charles

Z

Zorlach Abel (cordonnier)

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1er sept

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO

Grande vente, sans réserve,

—DE—

Habillements d'automne et d'hiver.

Chapeaux feutre et chapeaux laine, fins et ordinaires.

Chemises et caleçons en mérinos laine.

Bonneterie anglaise, cravates, parapluies, chemises toile et chemises coton, blanches et en couleur.

PAR VINCENT & CO.—G. Vincent, encanteur.—Il sera vendu SAMEDI 25 septembre [illegible], dans leurs salles d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—

Un grand assortiment des susdits articles qui vient d'être reçu en magasin et offre une excellente occasion au commerce de la ville et à celui de la campagne.

24sept—

PAR E. ROGER & CO.

350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

35 malles Bottes et Congress cousus.

PAR E. ROGER & CO—H. Simony, encanteur.—SAMEDI, 25 septembre, il sera vendu à 10 heures à leurs magasins d'encan, No. 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

350 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

—AUSSI—

35 malles bottes et Congress cousus pour hommes et garçons.

Ces marchandises viennent d'être reçues par chemin de fer et steamer.

L'attention des acheteurs est appelée à cette vente qui sera positive et sans réserve

Conditions—à la vente.

PAR LOUIS STERN & BROS

Vente positive de

—Caisses Bottes, Souliers et Brodequins reçus par les derniers steamers et par les chemins de fer et qui conviennent au marché de la Nouvelle-Orléans

PAR LOUIS STERN & BROS—M. Stern, encanteur—VENDREDI, 24 septembre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 26 de la rue de Chartres. Il sera vendu, sans aucune limite ni réserve quelconque—

[illegible]

Conditions à la vente.

PAR D. E. MORPHY.

ALE. ALE. ALE.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu SAMEDI 25 septembre, [illegible] heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible] barriques ale, en cruchons de grès [illegible] McEwan, Edimburgh.

Conditions, comptant.

TABAC ! TABAC ! TABAC !

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 25 septembre, [illegible] heures du matin, au magasin No 17 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible] de tabac à mâcher de la Virginie [illegible]

Conditions, comptant.

PAR G. DE FERIET.

MEUBLES ! MEUBLES ! MEUBLES !

Vente pour cause de départ.

PAR G. DE FERIET, encanteur.—Bureau No [illegible] rue Royale—LUNDI [illegible] septembre, [illegible] heures du matin, au No [illegible] de la rue Moreau, entre les rues Port et St Ferdinand, il sera vendu à l'encan public—

Un assortiment général de meubles, comprenant [illegible].

Egalement — Un magnifique piano [illegible].

Conditions — Comptant en billets du Trésor des Etats Unis

Meubles. Meubles.

PAR G. DE FERIET, encanteur.—Bureau No [illegible] rue Royale.—VENDREDI [illegible] heures du matin, dans la salle, au coin des rues Royale et Bourbon, il sera vendu à l'encan—

Un assortiment général de meubles, [illegible] Egalement un [illegible].

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR NEVILLE & SOLINGEN.

Le Toue à vapeur "ELLA," à l'encan

PAR NEVILLE & SOLINGEN.—[illegible] Il sera vendu à l'encan public, SAMEDI, [illegible] septembre, [illegible] Troisième District—

Le toue à vapeur "Ella" [illegible] Troisième District [illegible] temps.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

LA société qui existait entre MM. [illegible] & LUDWIGSEN [illegible] M. L. D. C. Wood se retirant, MM. [illegible] B. Low et John H. Ludwigsen [illegible].

L. D. C. WOOD

JAMES B. LOW

JOHN H. LUDWIGSEN

Nlle-Orléans, 1er septembre 1869.

Les soussignés ont formé aujourd'hui une société pour les affaires de [illegible] sous la raison LOW & LUDWIGSEN.

JAMES B. LOW

JOHN H. LUDWIGSEN

Nlle Orléans, 1er septembre 1869.

En me retirant des affaires [illegible] sous la raison LOW & LUDWIGSEN.

L. D. C. WOOD

Nlle-Orléans, 2 septembre 1869.

MANUFACTURE DE CIGARES

DE

J. Ballester,

Encoignure Chartres et Bienville.

LES consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de choix de toute qualité [illegible].

Société d'Assurance de la Nlle Orléans.

Nouvelle-Orléans, [illegible] septembre 1869.

LES actionnaires de la Société d'Assurance de la Nouvelle-Orléans sont priés de passer au bureau de la Société, au No 47 du Passage de la Bourse, pour y signer leurs certificats d'actions.

G. LANAUX, secrétaire.

VITRES.

VITRES FRANÇAISES.

VITRES "COURONNE."

VITRES ÉMAILLÉES et COLORIÉES

VITRES CHANCE simple épaisseur

do do double épaisseur

do do à chars, tous derniers sont de différentes grandeurs.

FENETRES de CHARS.

A vendre par

E. J. HART & CO

Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas.

DENTISTES

LE DR. ALLEN,

(Dentiste.)

A transféré son cabinet au No 12 de la rue Dryades, la première maison, à l'ouest du coin de la rue du Canal, vis-à-vis du Mechanics' Institute. Les personnes qui désirent se faire faire des opérations pour conserver leurs dents naturelles ou se faire faire des dentiers peuvent compter sur tous les soins, l'habileté et l'expérience. Le Dr. Allen s'adresse spécialement à ses anciens clients et amis. 1er sept—1m

$20 Seulement 20.

LE Dr. Chs. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. Il se trouvera tous les jours de 8 à 4 heures au cabinet du Dr. L. Duperron, 66, rue Bienville, encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur.

Dr. MALONEY

DENTISTE.

No 203 rue St-André, près Magasins, (Quatrième District).

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose les râteliers à $25. Il arrange les deux gâteaux de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Le Dentiste des enfants sont de sa part l'objet de la plus grande attention. Le Dr. MALONEY a REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il répare les vieux râteliers et garantit son travail.

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

130......RUE DU CANAL......130

entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou vulcanite à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. Extraction de dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

Chemins de fer.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangement d'été.

DÉPARTS.

—DE LA VILLE— Nouveau Dépôt.		—DU LAC—	
6 heures du matin.		5 heures du matin.	
7	"	6	"
9	"	9	"
10	"	10	"
Midi		11	"
2 heures	P. M.	1 heure	P. M.
3	"	2	"
4	"	3	"
5	"	4	"
6	"	5	"
7	"	6	"
8	"	7	"
9	"	8	"

Le convoi de 9 heures du soir, du lac, ne va qu'à l'ancien dépôt.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt à 4 heures du matin et, du Lac, à 10 heures du soir.

Le Dimanche un convoi à vapeur partira du nouveau dépôt à 4 heures du matin.

Les convois partiront à toutes les heures, le dimanche de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELY

Surintendant Général

GRAND CHEMIN DE FER

DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Têche, à Brashear à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 3 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la saison.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

CHS. A. WHITNEY & Co. Agents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises Sèches et Lingerie

[illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT

GRANDE VENTE

de

500 lots habillements d'hiver extra-fins,

400 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

[illegible]

PAR H. SCOTT.

[illegible]

PAR FORTIER & SPEAR.

[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

[illegible]

PAR J. DUJANJR.

Meubles, Pianos et Meubles de [illegible]

[illegible]

PAR C. VALETON.

C. VALETON,

ENCANTEUR.

[illegible]

PAR B J MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

[illegible]

PAR S GUINAULT

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane

[illegible]

Société d'Assurance de la Nouvelle Orléans.

[illegible]

Magasin de cuirs et d'articles de cordonniers

No. 36, DE LA VIEILLE LEVÉE.

L'ATTENTION [illegible]

J. K. BAILEY,

246..........Rue du Canal..........246

VINAIGRE.

[illegible]

JAMES BUCKNER & CO.,

[illegible] FACTEURS DE COTON

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

[illegible]

ROMAN & VILLERE,

[illegible]

P. J. PAVY & CO,

Facteurs de coton et négociants commissionnaires

Rue Carondelet, No 61,

Nouvelle-Orléans.

Avis de Societe.

M. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 182 rue Gravier et No [illegible] rue Carondelet, près l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres, ainsi que des [illegible].

J. A. LUM

FRANK H. HOOKER

Julius Loeffler

(Successeur de CHAS LOEFFLER)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'Installations de Gaz, etc. Dépôt de la manufacture de Tucker.

Candélabres etc. [illegible]

No. 148, rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse, 25 août—1an Nouvelle-Orléans.